

JANVIER 2022



Revue Municipale

Seillans



	Éditorial	3
	L'activité municipale	4
	- <i>Les services municipaux</i>	
	- <i>Les réalisations et travaux communaux</i>	
	- <i>La vie municipale</i>	
	L'animation, la culture et l'économie	8
	- <i>Les animations et événements</i>	
	- <i>La vie économique</i>	
	Zoom sur	16
	- <i>Les nouveaux Conseillers Départementaux et Régionaux, quelles attributions ?</i>	
	- <i>La prévention des incendies et les Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)</i>	
	- <i>2021, pénurie d'eau à Seillans</i>	
	Bien vivre ensemble	18
	- <i>L'accueil des nouveaux arrivants</i>	
	- <i>La vie associative</i>	
	Bon à savoir dans le Pays de Fayence	22
	- <i>Déchets : le nouveau site « Vallon des Pins » en 2022</i>	
	- <i>Visite du Préfet et du Sous-Préfet dans notre territoire</i>	
	- <i>Le Lac de Saint Cassien et la base Aviron</i>	
	À suivre...	25
	<i>L'agenda prévisionnel</i>	
	Au fil du temps	25
	<i>Les naissances, les mariages et les décès</i>	
	Les coordonnées à retenir	26



Le mot du Maire

Malgré la pandémie qui se prolonge, en respectant les consignes sanitaires nous avons pu depuis l'été dernier vivre normalement. Tout récemment encore avec le marché, la crèche, les décorations, nous avons pu apprécier la magie de Noël.

Tout au long de cette période, la municipalité s'est efforcée de soutenir une animation culturelle et sportive déployée par les associations que je remercie toutes sincèrement.

La municipalité a veillé aussi à la mise au point de trois projets importants pour le village, qui doivent se conformer à l'avis de l'architecte des bâtiments de France :

- le retraitement du parking de la Porte Sarrasine qui vise, avec une note paysagère, à créer de nouveaux emplacements, à installer des toilettes publiques et surtout à consolider les murs de soutènement de la route de la Parfumerie et du lavoir de la font d'Amont,
- la rénovation de l'école avec l'aide de l'Etat estimée à 80 % dans le cadre du « Plan de relance » et la mise aux normes thermiques qui permettra d'obtenir des économies d'énergie significatives,
- la démolition d'un petit immeuble de la rue de l'église à l'état de péril, et l'aménagement d'une placette qui mettra en valeur l'église du XI^{ème} siècle.

Des subventions importantes conditionnent favorablement l'avenir de notre beau village et son attractivité.

Elle tient aussi à la qualité de son fleurissement récompensé tout récemment par la Région qui a maintenu la 3^{ème} fleur au titre des "Villes et Villages Fleuris".

La municipalité a toujours exercé un suivi attentif de la distribution de l'eau qui incombe depuis le 1^{er} janvier 2020 à la régie intercommunale. Les effets de l'évolution du climat se sont fait ressentir avec une particulière acuité puisque les sources du Baou Roux, du Neisson, de la Camandre et surtout les forages de Ste Brigitte sur la route de Mons ont été défaillants.

Je remercie tous les usagers injustement pénalisés par ce manque d'eau indépendant de notre volonté qui font preuve de beaucoup de compréhension.

Je tiens à remercier particulièrement les élus municipaux et communautaires, ainsi que les agents territoriaux, qui se mobilisent pour assurer en cette période très difficile la continuité de notre service public.

Ce manque d'eau à Seillans est probablement le signal de la fragilité des nappes phréatiques qui risquent, avec l'évolution climatique, de baisser encore. Des mesures d'urgence s'imposent. Il faut réduire dans un premier temps les fuites de l'ensemble des réseaux intercommunaux ainsi que ceux de la Siagnole et diversifier la ressource pour satisfaire les besoins de notre population, dont l'accroissement doit être maîtrisé.

Dans un contexte qui comporte bien des incertitudes avec la Covid toujours présente et l'insuffisance des pluies qui alimentent nos sources, nous devons, plus que tout, faire preuve de volonté et de solidarité pour envisager notre avenir avec confiance.

Bonne année 2022 à tous avec des perspectives meilleures.

Avec mon sincère et amical dévouement

Les services municipaux

La crèche

Le multi accueil municipal « La Tarentelle » accueille les petits Seillanais de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Le personnel de la petite enfance, qualifié, souriant et bienveillant, accompagnera vos enfants dans un environnement sécurisé, adapté.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la directrice :

Mme Cottalorda Frédérique
09.67.09.49.74 / multiaccueil.latarentelle@orange.fr.



Dématérialisation des actes d'urbanisme



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez envoyer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique.

Vous devez vous créer un compte sur la plateforme :
<https://paysdefayence.geosphere.fr/guichetunique>

Voici les actes concernés :

- Permis de construire (PC)
- Déclaration préalable (DP)
- Certificat d'urbanisme (CU)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)
- Modifications de PC
- Transferts de permis
- Déclaration d'achèvement des travaux (DAACT)

À noter : les dépôts papier sont toujours possibles et les Autorisations de Travaux (AT) ne sont pas concernées.

Ce qui change pour le déclarant :

- Aide en ligne à la constitution des dossiers (AD'AU).
- Possibilité de dépôt 24/24, 7/7.
- Plus de délais et de frais postaux, ni de frais d'impression.
- Réception d'un accusé d'enregistrement électronique (AEE) et d'un accusé de réception électronique (ARE) qui marque le début du délai d'instruction.
- Suivi de l'instruction de son dossier.
- Réception de la décision.
- Possibilité de consulter le panneau d'affichage des dépôts et décisions, en ligne.
- L'utilisateur est dispensé de produire les exemplaires supplémentaires requis et les copies des pièces qui y sont jointes.
- Possibilité de consulter les dossiers des tiers, en ligne.

Dans tous les cas, la mairie reste l'interlocuteur pour tout projet, qu'il soit déposé sous forme de dossier papier ou en ligne.

France Service, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence (04 94 39 09 10), peut mettre à votre disposition un ordinateur et un scanner pour accomplir ces démarches en ligne.

Élections - Listes électorales

Deux élections nationales auront lieu en 2022 :

- les *présidentielles*, les dimanches 10 et 24 avril 2022,
- les *législatives*, les dimanches 12 et 19 juin 2022, afin d'élire les 577 députés.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **au plus tard le 4 mars 2022** pour participer à ces scrutins :

- En vous présentant à la mairie, muni de votre pièce d'identité (CNI ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune.
- Par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le CERFA N°12669*02.
- En ligne, sur le site **service-public.fr**, avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés.



Tarification sociale à la cantine

Par délibération du 20 août 2021, n°2021/08/0001, la commune a mis en place une tarification sociale pour le service de restauration scolaire, grâce à une aide financière de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. La grille tarifaire comporte trois tranches de tarifs progressifs, basés sur le quotient familial :

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
0 - 600	0.70	0.70	0.70
601 - 1000	1.00	1.00	1.00
1001 et +	2.90	2.90	2.70

Afin de bénéficier de cette tarification, les familles doivent fournir, avec le dossier d'inscription annuel (et en cours d'année s'il y a un changement de situation familiale), une attestation de la CAF ou de la MSA. En absence de cette attestation, le dernier avis d'imposition, pour le calcul du QF. Cette tarification sociale est applicable depuis le 1^{er} septembre 2021 pour trois ans, sauf si la Commune n'est plus éligible à la dotation de la solidarité rurale, ou si l'Etat n'est plus en mesure de verser cette subvention.

Participation financière au transport scolaire

La commune prend en charge 40% du coût annuel du transport scolaire par enfant en classe élémentaire. La demande doit être faite par courrier ou mail, avec justificatif de paiement, auprès de Mme Chadia Mouzaïa, responsable du service enfance et jeunesse :

bibliotheque.municipale.seillans@orange.fr

Médiathèque Jean Salomone, gratuité pour les jeunes

En accord avec le nouveau règlement du réseau MEDIATEM, afin de faciliter l'accès pour tous à la culture, l'abonnement annuel de la Médiathèque devient gratuit pour les moins de 25 ans. Le tarif reste à 8,50 € pour les adultes et 4,50€ pour les étudiants et les chômeurs.

Les réalisations et travaux communaux

En plus de leurs missions habituelles, les équipes des Services Techniques de la commune ont exécuté divers travaux durant ce deuxième semestre de l'année.

Signalétique

Afin d'améliorer la circulation piétonne et lors des visites touristiques, la signalétique à l'intérieur du village a été mise à jour avec l'installation de nouveaux panneaux par l'entreprise Lacroix signalisation.



Voirie et pluvial

L'entreprise Taxil a effectué la réfection en enrobé des Chemins du Pré Claux, de Clos de Gautier, des Bouques. Elle a également procédé à la pose de caniveaux trapézoïdaux et de tuyaux, avec une évacuation directe dans le réseau d'eau pluviale sous chaussée à proximité des cours de tennis municipaux.



Amélioration de l'écoulement des eaux pluviales



Les travaux d'amélioration des écoulements des eaux pluviales ont été poursuivis, afin d'éviter, lors de fortes pluies, que les eaux de surfaces inondent les différentes propriétés situées en aval :

- reprise et agrandissement d'un canal, situé à Château Maunier
- aménagement de caniveaux en bordure de la chaussée route de la Parfumerie, avec une évacuation dans le vallon.

Création de serres

Deux serres ont été construites sur le terrain de l'ancienne décharge municipale pour permettre aux agents des espaces verts de stocker les plantes annuelles lors des changements de saisons et d'être en mesure de préparer des plantations ou boutures pour les différents points de fleurissement du village.



Aménagement de nouveaux locaux à la Mairie

La Mairie s'est agrandie avec l'aménagement de deux nouveaux bureaux, d'une salle d'attente et de sanitaires. Des travaux de remise aux normes, d'amélioration de l'installation électrique et informatique, de reprise complète en peinture des murs et plafonds et la pose d'un nouveau carrelage ont été réalisés.

La vie municipale

La commission municipale des Travaux

Présidée par le Maire, elle est animée par l'adjoint aux Travaux (Marc VASCHETTI) en présence de l'adjointe aux finances (Francette ANDRIEU), de l'adjointe à l'environnement (Denise ALEXANDRE) et des conseillers municipaux. La DGS, le responsable des services techniques et le service des commandes sont également présents. C'est l'équipe qui pilote opérationnellement l'ensemble des travaux communaux.

Les sujets à l'ordre du jour relèvent de l'initialisation, du pilotage et du suivi des travaux de la commune. Il peut s'agir d'actions d'entretien systématique (chemins, voies, bâtiments communaux, matériel municipal), de réclamations d'usagers (dégâts d'intempéries...) ou encore d'actions planifiées en déclinaison du programme municipal pour les grands travaux.

Cette réunion est également un moment d'échanges et de partage sur les événements passés ou à venir relatifs aux bâtiments et voiries.

A son issue, la feuille de route est établie et donne lieu à un réexamen la semaine suivante !

Le projet de rénovation énergétique de l'école

Nous l'indiquions dans la revue de juillet 2021, la Mairie a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre du plan de relance post covid.



Les objectifs ambitieux du projet, doivent permettre à Seillans d'être un « modèle » en termes d'économie d'énergie (isolation des bâtiments), de développement durable (chauffage biomasse du bâtiment historique) et de réduction d'émission de CO2 (Seillans sera ainsi en avance avec les objectifs 2030 de l'Etat !).

Les études poussées établies par le cabinet d'expertise thermique EFFIDOMUS du Muy, ont conduit le Conseil Municipal dans sa séance du 26 Novembre 2021 à solliciter une extension de la subvention déjà obtenue, les tarifs des matériaux du bâtiment ayant considérablement augmenté.

Le lancement des travaux est prévu premier semestre 2022. Les prochaines étapes du projet seront communiquées sur le site internet seillans.fr.

Seillans dans la Nuit, les premiers résultats !



Suite à la délibération à l'unanimité du conseil municipal du 4 Juin, une coupure partielle de l'éclairage public (entre 0H et 5H) sur un certain nombre de voies et de chemins communaux en dehors du coeur du village, a été décidée. Jean Pierre DANY, l'électricien de la municipalité, a procédé à l'installation d'horloges pendant l'été.

Aucun désagrément n'a été signalé. Les factures EDF sont évidemment passées à la loupe pour mesurer le gain financier. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions financières définitives.

Toutefois, plusieurs mesures de consommation effectuées en septembre sur quelques tronçons concernés, démontrent l'intérêt de l'opération. Le gain en KWh est supérieur à 50%, les finances de la commune seront ainsi allégées et la faune nocturne mieux respectée.

Les animations et événements

La mise en place du Passe Sanitaire imposé par le gouvernement en milieu de saison estivale a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations. En effet, les organisateurs se sont trouvés face à de trop grandes difficultés pour mettre en place cette nouvelle contrainte dans l'urgence.

C'est ainsi que la course de VTT « Les ruelles de Seillans », programmée le 27 juillet, la fête votive du village qui devait avoir lieu le lendemain, le festival d'art contemporain prévu à la fin du mois de juillet, ainsi que le vide grenier du 8 août, n'ont pas pu avoir lieu. Il en a été de même pour tous les concours de pétanque de la saison.

Point d'orgue de l'été, le feu d'artifice du 14 juillet a pu être tiré, suivi d'un bal. Le port du masque était de rigueur. La buvette sans alcool a fonctionné selon les exigences de la préfecture.

Les expositions de l'été

Salle du Couvent

Coralie GUILLEMAN, artiste autodidacte a inauguré la saison dans la salle du Couvent, avec une exposition intitulé « fusion végétale » présentant des compositions photographiques dans lesquelles elle intègre ses dessins pour créer un enchevêtrement propre au règne végétal.



La salle a ensuite été investie par 19 artistes et artisans seillanais, pour une exposition collective. Initiée et installée par l'association SCAP et son président Serge Leibovitz, cette exposition a su mettre en avant la qualité et la diversité des artistes présents.

Diverses techniques artistiques et artisanales y étaient représentées :

- la *peinture* (**JIEL, Odile SAUVE, Michel SAEZ, Nathalie SAUDEMONT, Magalie SOBCZAK, ARBU**)
- l'*aquarelle* (**MIRA, Odile SAUVE**)
- la *gravure* (**Bernard REMUSAT, Stella ERBIBO, Elise DARTMOUR**)
- le *collage* (**Annette DÉON-TOSONI**)
- la *sérigraphie* (**Sylviane LEIBOVITZ**)
- la *photographie* (**Remy ANDRE**)
- l'*assemblage* (**Kim JESPERSEN**)
- le *tissage* (**Monika KARCHER**)
- la *céramique* (**Fabienne PESENTI, Isabel BROUILLET**)
- la *mosaïque* (**Christian TOSELLO**)
- la *maroquinerie* (**Isabelle GIMENEZ**)



Fin août, **Patrick BERTRAND** nous a fait voyager en Camargue et en Afrique, à travers ses photographies de la faune sauvage prises sur le vif.



Alain REBOUX, quant à lui, a pour sujets de prédilection la Provence environnante et, par extension, les paysages méditerranéens baignés d'une puissante lumière. Ses huiles colorées ont illuminé les murs de la salle du Couvent début septembre.



Salle du Cercle

Nous avons reçu dans la Salle du Cercle **Nadia SCHMIDT**, plasticienne d'origine allemande, installée en France depuis 2003.

Son exposition « En face » nous a mis en confrontation avec un trio de vaches grandeur nature saisissante de réalisme, et une série de

tableaux dans lesquels elle explore le graphisme de l'enchevêtrement.



L'exposition « Indigo Dogon », qui a suivi, était présentée par **Isabel BROUILLET** et **Patricia GERIMONT**. Passionnées par les savoir-faire textiles, elles sont parties en Afrique, au Pays Dogon (Mali), à la rencontre des femmes qui créent des pagnes aux motifs abstraits en les teignant à l'indigo végétal.

Dans cette exposition, elles nous ont présenté à travers des photos et surtout des objets et des textiles, les étapes de fabrication des pagnes des artisanes Dogon, depuis le travail du coton jusqu'au vêtement indigo.



Au mois d'août, L'exposition « Sky song » nous a invité à *lever les yeux, à contempler "l'étendue céleste et à aspirer à l'éclat d'un esprit bleu clair.*

A écouter... le ciel et ses habitants, au travers des peintures et sculptures de **Tessa PESKETT** et de **Lisa LINDQVIST**, autour d'un chant/poème de Tessa.



La saison s'est clôturée par une très belle exposition venue du nord présentée par la galerie Beddignton Fine Art.

L'artiste danoise **Anne Vilsbøll** réalise elle-même des papiers végétaux colorés, qui sont à la fois le support et l'expression de son oeuvre.



Cinéfestival

Le *Cinéfestival* a organisé des projections destinées aux scolaires à la salle polyvalente de Seillans.

Les élèves de l'école élémentaire Robert Doisneau ont ainsi profité d'une sélection de courts-métrages bien adaptés à leur tranche d'âge, traitant souvent de sujets à la fois d'actualité et intemporels dont ils ont pu discuter en classe.



85 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Emile Thomas de Draguignan se sont déplacés pour une séance du film « Hava, Maryam, Aysha » en présence de la réalisatrice afghane Sahraa Karimi, la première et seule femme en Afghanistan à avoir obtenu un doctorat en cinéma et réalisation de films. Lors de la prise de Kaboul par les Talibans en août 2021, elle a réussi à quitter l'Afghanistan.

Ce film, dont l'histoire se situe à Kaboul, raconte un moment charnière de la vie de trois femmes issues de milieux sociaux différents. Trois femmes qui se retrouvent enceintes, par choix ou par accident, mais qui doivent affronter seules, un environnement indifférent et hostile.

« Hava, Maryam, Aysha » a obtenu la Cigale d'Or du *Cinéfestival*.

La jeune réalisatrice a pris le temps de répondre aux questions des adolescents, tout en cherchant à leur communiquer le respect de l'autre sexe et l'importance du travail pour l'accomplissement individuel. Elle a bien sûr mis l'accent sur la chance qu'ils ont de pouvoir aller à l'école au regard de ce qui se passe dans son pays.

ZE festival

Cela fait 5 ans maintenant que *Ze Festival* fait une halte mi-octobre à Seillans, sur son chemin entre Toulon et Nice. Ce festival, organisé par l'association LGBT Polychromes, a pour vocation de sensibiliser le public aux problématiques rencontrées par la communauté LGBT à travers le cinéma.

Cette année nous avons eu la chance de recevoir une jeune réalisatrice italienne, Karole Di Tommaso, qui est venue présenter son premier film *MAMA+MAMA*. Le parcours semé d'embûches de deux femmes qui s'aiment et souhaitent avoir un enfant. Karole s'inspire de sa propre histoire pour réaliser un film drôle, rafraîchissant et émouvant, qui ne cherche pas à être militant.



Festival Bagiliba

Mardi 9 novembre, les élèves de l'école de Seillans ont été très heureux de participer au *Festival Bagiliba* dans la salle polyvalente. Un conteur Burkinabé les a transportés en Afrique où les contes sont remplis de réflexion et de solidarité. Les élèves ont chanté, mimé, dansé, crié, emportés par l'énergie débordante de l'artiste. Ils ont ensuite pu s'essayer sur les nombreuses percussions mises aimablement à leur disposition.



Un vent de savane décoiffant pour tous ces petits curieux aux yeux écarquillés !

Un grand merci à l'Association Les Petits Seillanais pour sa participation financière.

Quelques nouvelles du tryptique St Jean Baptiste, St Antoine et St Eloi

Depuis 2017, le tryptique de l'église St Léger a fait l'objet d'une étude complète qui a révélé que les trois panneaux avaient été repeints à plusieurs reprises, peut-être fin 18^{ème}. Les radiographies faites au moment de l'étude laissaient voir très nettement d'autres images cachées et dénaturées par ces repeints.

Avec l'aide d'experts de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), des travaux de restauration ont été entrepris par deux restaurateurs agréés, Madame Victorien pour la partie peinture, et Monsieur Tournillon pour la partie bois, les supports étant très dégradés.

A la suite d'une première phase de dégageement des repeints, d'autres tableaux sont apparus, n'ayant rien en commun avec les couches de recouvrements. L'hypothèse que l'origine de ces oeuvres puisse être attribuée au peintre niçois Ludovico Brea ou à l'un de ses disciples a alors été émise.



La consolidation du support bois étant terminée, il se trouve actuellement chez la restauratrice peinture pour terminer le dégageement des repeints.

A ce stade de la restauration, deux directions sont possibles : s'engager dans une seconde phase de remise en état de la couche picturale, qui est dégradée en certains endroits, ou bien garder l'oeuvre telle qu'elle apparaît actuellement, dans son incomplétude.

Une deuxième phase de restauration ne pourra être envisagée que si nous trouvons le financement. La direction des affaires culturelles sera de nouveau sollicitée, mais il faudra également mettre en place une souscription auprès d'éventuels mécènes et généreux donateurs.

Bilan touristique de la saison estivale



Depuis sa réouverture le 19 mai dernier et jusqu'au 30 septembre, le Bureau d'Information Touristique de Seillans, situé dans la Maison Waldberg, a accueilli et renseigné plus de 4300 personnes.

Les touristes français étaient bien au rendez-vous et c'est d'ailleurs ceux de la Région Sud qui ont fortement privilégié notre destination

pour découvrir ou redécouvrir le Pays de Fayence.

Les visiteurs venus des Pays-Bas, de la Belgique et des pays nordiques étaient également bien présents.

Pour ce bilan estival, le musée de la Maison Waldberg, qui héberge les donations Max ERNST-Dorothea TANNING et Stan APPENZELLER, a comptabilisé près de 800 entrées payantes. À savoir que les moins de 18 ans, ainsi que les étudiants et journalistes bénéficient de la gratuité.

Lors de la Nuit des Musées et des Journées Européennes du Patrimoine, la visite des donations était gratuite.

Les produits du terroir, les guides et cartes de randonnées et vélo, ainsi que les livres et illustrations autour des artistes du Pays de Fayence, dans l'espace boutique de la Maison Waldberg, ont créé un bel engouement auprès des visiteurs.

Le Bureau d'Information Touristique de Seillans et le musée sont ouverts du 1^{er} octobre au 30 avril, le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h15, ainsi que pendant les vacances scolaires toutes zones, et en période estivale, du mardi au samedi.

Dans ce cadre, il organise tous les jeudis des visites commentées du village à 10h30, des donations à 14h30 et de la chapelle Notre-Dame de l'Ormeau à 16h30. Groupe de 4 personnes minimum et sur réservation, au 04 94 76 01 02.

Concours de chant

Samedi 27 novembre avait lieu pour la première fois à la salle polyvalente de Seillans la finale du concours de chant organisé par Mylène Christophe, professeure de chant et directrice du Cabaret des Étoiles à Fréjus.

Cette soirée d'exception a réuni 25 participants, concourant dans diverses catégories : jeunes espoirs, interprètes, voix d'or et duo.

Cette première nous a permis d'entendre une sélection de chanteurs et chanteuses, qui avaient été retenus en amont par Mylène et un jury composé de professionnels. Le choix s'est avéré difficile tant les talents étaient au rendez-vous.



Les participants venaient de toute la région, de Nice à Marseille, et se sont prêtés à cette amicale compétition avec talent et dans une bonne ambiance musicale et artistique.

La soirée s'est terminée par une remise de coupes et récompenses. Le premier prix a été attribué à Maxence, un jeune dracénois de 19 ans qui aura la chance de faire une première partie de concert durant la saison estivale. Nous souhaitons que ce soit pour lui le départ d'une belle carrière.

Merci à Mylène, son équipe et ses danseuses, Christelle et Melvyna.

Si les conditions sanitaires le permettent, une soirée cabaret aura lieu fin mars 2022.

Les Ruelles de Seillans

Pour clôturer l'année 2021, le Haut Var Sport Seillans a accueilli 90 participants qui ont bravé le froid et ont proposé un spectacle de haut niveau à travers les calades et escaliers du village.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous de cette 2^{ème} édition qui a remporté un franc succès.



Nous avons pu apprécier d'excellentes performances dans ces parcours sinueux, de la catégorie des poussins à celle des adultes. Chacun a pu exprimer son talent pour le plaisir du public.

A la forte demande de nombreux participants, la remise en jeu du trophée est à inscrire sur 2022. Ce qui prouve que cette nocturne a eu un bel impact auprès de sportifs de tous âges.

Nous sommes fiers d'avoir pu mettre en valeur la beauté de notre village, transformé en slalom. Nous remercions l'ensemble des bénévoles, la police municipale, les services techniques, les nombreuses personnes du Pays de Fayence qui ont prêté main forte à la réalisation de cette manifestation, et tout particulièrement notre maire, Monsieur René UGO, et son conseil municipal.

Les manifestations de Noël

Le *Marché de Noël* s'est tenu pour la première fois sur la place de la République, le dimanche 12 décembre. Ce marché, organisé par l'association Seillans Culture, Animation et Patrimoine, a réuni 25 artisans et producteurs locaux. Le temps était idéal et les visiteurs de l'après-midi ont pu profiter de la venue du père Noël en calèche. Les plus jeunes ont même eu l'occasion d'en faire un tour, accompagnés par la mère Noël.

Lors de cette journée, la salle du Couvent accueillait le premier salon « *Autour du livre* ». Des auteurs, illustrateurs, romanciers, historiens ainsi qu'une relieuse d'art ont partagé, avec un public curieux, leurs expériences et la passion de leur travail. Ces écrivains,



tous de la région, mettent en lumière leur amour de la Provence.

La maison d'édition « Encre de Siagne » de Saint Vallier de Thiey a présenté un très grand choix de lectures pour petits et grands.

Mira, auteure-illustratrice de l'Atelier de Mira de Seillans, exposait pour la première fois son livre jeunesse « Léo le Pirate et le mystère de la Tradelière ».

Une deuxième édition du salon « Autour du livre » est prévue en 2022, accueillant plus d'auteurs et des nouveautés, notamment des animations pour tous.

Étaient présents : Robert Gaymard, Hélène Grosso, Jacques Drouin, Marianne Chabadi, Isabelle Gimenez, Mira, Michel Saez et Elisabeth Ducharlet pour son livre album de photos sur la Vicomtesse Savigny de Moncorps.

Dans la salle du Cercle, plusieurs séances de « *Bain de Gong* » étaient proposées par Olivier. Les participants ont pu vivre une expérience inédite de détente et de bien-être, enveloppés par des sons relaxants.

Entre le 15 et le 31 décembre, la *Boutique éphémère de Noël* a ouvert ses portes tous les après-midis dans la salle du Couvent. Les artisans seillanais s'y sont regroupés devant la crèche provençale et le village animé d'André Philip, pour vous offrir un large choix de cadeaux.

La vie économique

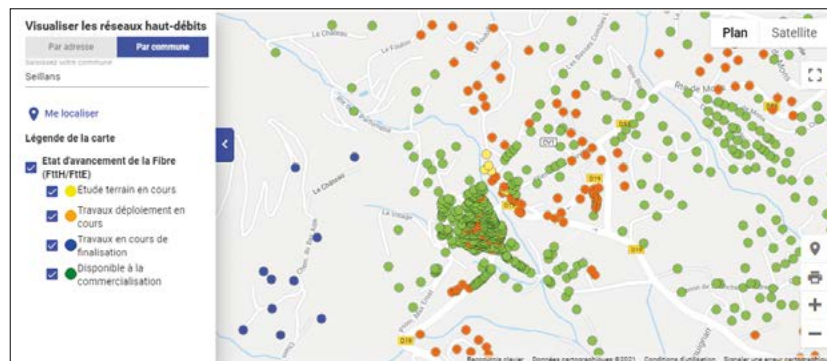
La fibre est à Seillans !



Nous l'annoncions dans le précédent numéro de juillet, le très haut débit est maintenant arrivé dans notre commune et même au village. Le plan de déploiement de la fibre dans tous les quartiers de Seillans s'échelonne de 2021 à 2024.

Et bonne nouvelle, ici à Seillans, nous sommes en avance sur le plan ! 2047 prises seront déployées pendant cette période. La mise à disposition de 700 prises initialement prévues pour octobre 2021 est passée à 1165, soit 400 de plus ! Une bonne nouvelle pour Seillans, Brovès, l'Eouvière...

Pour vérifier la disponibilité technique pour votre logement, vous pouvez consulter le site www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite



Deux opérateurs, Orange et Free, proposent désormais des offres commerciales. Ils peuvent être contactés via leur site internet et vous informeront de votre éligibilité et de leur offre.

De nouvelles Naturopathes



Céline THOMAS, naturopathe et réflexologue, vous reçoit sur rendez-vous dans son cabinet à Seillans ou se déplace à domicile.

Située au 5346, route de Bargemon, Céline, habitante de notre beau Pays de Fayence depuis 2011, est diplômée de l'école de naturopathie IFSH de Nice. Elle propose des conseils d'hygiène de vie par un rééquilibrage alimentaire personnalisé, avec, si nécessaire des suggestions de phytothérapie, nutrithérapie et oligothérapie, en effectuant au préalable un entretien approfondi ainsi qu'une analyse du terrain par l'iridologie et la morphotypologie (*).

Céline pratique également la réflexologie plantaire et vous propose des séances de bains de pieds électrolytiques détoxifiants.

Contact : 06 60 47 12 02 / celine.naturopathe@orange.fr

(*) *Étude des corrélations entre la morphologie du visage, du corps et de la personnalité*

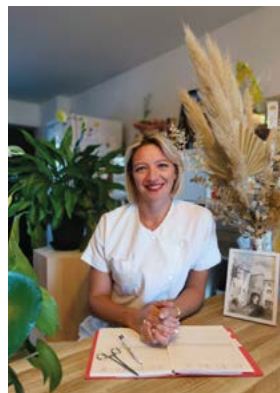


Laurence DESCAUSES consulte dans son cabinet (406 A chemin Saint Michel, les Adrechs), à domicile, par téléphone et par Skype. Diplômée de l'ISFH, conseillère en Nutrition, proche des gens, à leur écoute, elle propose de les aider grâce à des méthodes naturelles et de les accompagner grâce à des bilans de vitalité, alimentaire et d'iridologie.

Utilisant de nombreux outils tels que la phytothérapie, gemmothérapie, réflexologie plantaire, massages... elle accompagne aussi bien les enfants que les séniors. Son site internet détaille ses services.

Contact : 06 99 55 20 10 / ldescauses@free.fr
Site : <https://naturopathe06-santenature.jimdofree.com/>
Page facebook : "LO Santé Nature"

Du nouveau au Pôle Médical



Samantha LAX, infirmière libérale, originaire d'Antibes, a débuté sa carrière dans le paramédical en tant qu'aide-soignante, puis a validé le diplôme d'auxiliaire de puériculture, pour enfin être diplômée infirmière sur le CHU de CANNES en 2014. Après un an de remplacement sur le pôle médical de Seillans, elle a intégré pleinement ce dernier en décembre 2020.

Contact : 06 26 78 38 95



Candice TOBES, biotoise d'origine, a débuté sa carrière en chirurgie viscérale à l'hôpital d'Antibes, pendant 7 ans, ensuite infirmière libérale à Cannes la Bocca.

Elle a décidé de poser ses valises dans le canton pour améliorer sa vie de famille et partager son expérience professionnelle avec ses collègues et les habitants seillanais.

Les soins infirmiers sont dispensés à domicile et au cabinet, sur rendez-vous après contact téléphonique ou SMS.

Contact : 06 15 33 11 61

Le **Cabinet d'Ostéopathie** situé au 170, Montée des Ferrages, propose à tous les enfants de 0 à 12 ans un check-up gratuit, tous les premiers mercredis du mois, en matinée, sur rendez-vous.

Contact : **Yvan Jacquot** ostéopathe, au 06 24 97 33 70

Du 8 à 8 ... au Carrefour Express



Une transformation réussie en 10 jours de fermeture. Stockage des marchandises, travaux (agrandissement, électricité, peinture...), nouvelles gondoles, réfrigérateurs, réassort des rayons, tout a été réalisé dans ce temps record, avec une réouverture avec le sourire ! Bravo à **Anthony BOUCHARD**, sa famille et toute l'équipe pour cette performance.

Nous retrouvons les mêmes produits, avec un plus grand choix, dans un cadre plus moderne et fonctionnel. Agrandie de 40 m², la superette offre plus de fruits et légumes, de boissons ainsi que des produits non alimentaires. La nouvelle enseigne « Carrefour », permet une baisse moyenne des tarifs de 10% à qualité égale, et de nouveaux services comme la carte fidélité et la carte PASS. Et pour bientôt... du pain BIO et l'offre de paris sportifs de la Française de Jeux.

Voilà un témoignage du dynamisme des acteurs commerciaux de notre village qui mérite nos félicitations.

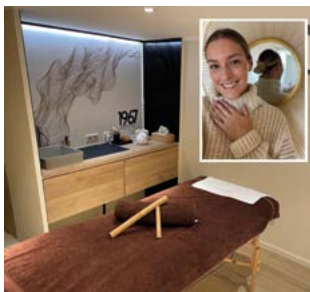
Un nouveau camion-pizza sur Seillans



Le food-truck « **Le Gaulois** » vous propose des pizzas à la pâte épaisse (sans gluten, sur commande) avec des produits issus de l'agriculture locale. Les mercredis et dimanches soirs, de 18h à 21h, à l'angle de la rue George Kireff et de la route de Mons.

Page Facebook : "Pizza le Gaulois Seillans"

Institut esthétique à Brovès



Au « 1967 institut », **Fanny** votre esthéticienne et praticienne spa vous propose épilations, maquillages, massages, soins du corps et du visage, au sein de son chalet cocooning situé à Brovès, au 146, allée des esclapieres. L'institut vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h30.

Contact : 06 74 80 84 23



2ème semestre 2021

Station météo de l'Eouvière

JUIN

9,3 °C min / 32,8 °C max
9 jours de pluie
39 mm de pluie

JUILLET

12,5 °C min / 37,1 °C max
5 jours de pluie
31,2 mm de pluie

AOÛT

11,7 °C min / 37,9 °C max
6 jours de pluie
12,6 mm de pluie

SEPTEMBRE

9,7 °C min / 31,7 °C max
7 jours de pluie
40,5 mm de pluie

OCTOBRE

5,2 °C min / 26,6 °C max
6 jours de pluie
111,8 mm de pluie

NOVEMBRE

-2,9 °C min / 20,6 °C max
13 jours de pluie
83 mm de pluie

Les nouveaux Conseillers Départementaux et Régionaux, quelles attributions ?

A l'issue des scrutins, les 20 et 27 juin derniers, de nouveaux conseillers départementaux et régionaux ont été élus pour une durée de 6 ans.

Quelles sont leurs attributions ?

Elections départementales (anciennement cantonales)

Les candidats se présentent en binôme dans chaque canton, homme + femme. Dans notre département, il y a 23 cantons et donc 46 élus. Dans notre canton, celui de Roquebrune-sur-Argens (ce n'est plus celui de Fayence depuis 2014, avec l'inclusion de Roquebrune et Puget),



le binôme

Nicolas MARTEL
(Maire de Saint Paul)

Martine ARENAS
(2^{ème} adjointe à Puget)

a été élu au second
tour avec 53,20%
des voix.

Après les élections, l'ensemble des Conseillers Départementaux siégeant en assemblée départementale ont élu le Président (sortant) du conseil **Marc GIRAUD**.

Les missions (compétences) du Département sont principalement l'action Sociale (RSA...), l'éducation (Collèges), la voirie départementale, le développement local et le tourisme. Le département participe également au financement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours - Sapeurs Pompiers).

Il ne dispose plus d'une compétence générale. C'est pourquoi il a mis les sources de la Siagnole, dont il est propriétaire, à la disposition de la communauté de communes.

Nicolas MARTEL 56 ans, Directeur commercial, est membre de la commission permanente (comité restreint chargé de l'organisation du travail et de la préparation des délibérations). Il siège également dans les commissions Sécurité et prévention des risques, Espaces forestiers et agricoles du département.

Martine ARENAS 64 ans, retraitée, s'est investie dans plusieurs commissions : Environnement et espaces naturels sensibles, Développement durable et Transition énergétique des bâtiments départementaux, Énergies renouvelables, Culture, Jeunesse et sports. Sans oublier, celle relative aux financements extérieurs et Européens.

Les routes étant un sujet important pour le sud et le nord du canton, ils siègent ensemble à la commission Infrastructures de circulation.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans la représentation de notre canton.

Elections régionales

Lors des élections, les candidats se présentent sur des listes spécifiques par département (04-05-06-13-83-84). Elus, ils sont 123 Conseillers Régionaux dans la région SUD (PACA). Une fois le nouveau Conseil Régional formé, il élit en son sein son Président.

Les compétences de la Région sont principalement l'Éducation (lycées), l'Emploi et la formation professionnelle, les Transports (réseau ferré régional, gares routières, scolaire interurbain, ports), le Développement économique (aide aux entreprises, gestion des fonds européens), l'Environnement et l'aménagement du territoire (qualité de l'air, climat, déchets, développement durable, égalité des territoires, risques naturels). Les compétences du sport, de la culture et du tourisme sont partagées avec d'autres collectivités.



Renaud MUSELIER a été élu président avec 57,30% des suffrages.



François DE CANSON (Maire de La Londe des Maures, tête de liste du Var) est le 3^{ème} Vice-Président en charge du développement économique, de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs.

La prévention des incendies et les Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)

Depuis la déprise agricole de ces 60 dernières années, les espaces forestiers situés entre les centres-bourgs de Bargemon, Claviers et Seillans sont en forte expansion. Le grand feu de 1973, qui a couvert 3190 Ha jusqu'à Bagnols-en-Forêt, rappelle la vulnérabilité du secteur face à l'incendie.

Aujourd'hui, la forêt est aux portes des habitations. Les volumes de combustibles constituent de véritables « poudrières », qui en l'absence de gestion « offensive », exposent les habitants à des risques dont les conséquences humaines, économiques, paysagères et écologiques pourraient être désastreuses.

A ce titre, les collectivités concernées mettent en oeuvre le PIDAF, Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier. C'est un document de planification relatif à l'aménagement et à l'équipement d'un massif forestier, en vue de prévenir les risques d'incendie et de lutter contre eux.

Entre 2021 et 2023, les collectivités concernées (Pays de Fayence et Dracénie Verdon Agglomération), le département du Var et les propriétaires uniront leurs efforts pour améliorer significativement la protection du massif forestier vis-à-vis du risque incendie.

Une attention particulière sera apportée par le département sur la RD 19 entre Seillans et Bargemon. Une piste permettant le

décloisonnement du massif fera l'objet de travaux afin de permettre de relier la RD19 avec la RD55. Il sera alors proposé aux propriétaires riverains d'effectuer des éclaircies dans les forêts attenantes, de sorte à renforcer l'efficacité de l'ouvrage.

Les Communes Forestières du VAR (COFOR83), l'Office National des Forêts et le Centre National Propriété Forestière PACA sont également associés à ce travail pour sensibiliser les élus et les propriétaires fonciers.

Au-delà de la protection du risque global, la protection du patrimoine est l'affaire de tous et le débroussaillage concerne bien évidemment chaque propriétaire individuel ou collectif aux abords de sa maison.

Sous l'autorité du Maire de chaque commune, les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) ont pour mission d'assurer toute opération de prévention et de sauvegarde rendue nécessaire par les circonstances.

Ces actions sont effectuées en parfaite collaboration avec les

services de l'Etat et les services de secours.

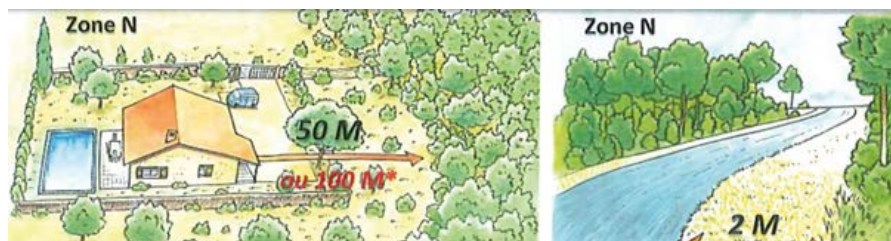
A Seillans, sous la conduite de Jean PESTOURIE, cette trentaine de bénévoles dispose d'un véhicule adapté pour assurer ces missions.



Le CCFF rappelle que le débroussaillage est une obligation légale dans le Var (arrêté préfectoral du 30/03/2015), mais qu'avant tout, il constitue la première protection du patrimoine de chacun.

Les textes réglementaires et les modalités techniques à respecter se trouvent sur le site seillans.fr (rubrique "Vivre ensemble / Sécurité et réglementation").

En outre, la Police Municipale, les services de l'Etat et de l'ONF peuvent verbaliser lors des contrôles.



2021, pénurie d'eau à Seillans



Au cours de ces derniers mois, diverses mesures Préfectorales, Communautaires et Municipales concernant la pénurie d'eau ont été prises, avec les limitations de consommation associées. Enfin, le dernier arrêté municipal du 15 novembre a limité fortement l'usage de l'eau, en particulier, pour les usagers de la partie haute de la commune, puisque les forages de Sainte Brigitte n'assurent plus les besoins des usagers. La source du Baou Roux, qui alimente depuis Saint Arnoux la route de Bargemon, voit son débit limité à 0,5 litre par seconde au lieu de 1,5 litre en cette période. La Régie des Eaux Intercommunale a même dû limiter le débit utile auprès de plusieurs « gros consommateurs » privés.

Les dernières pénuries à Seillans datent de 2005 et 2007, elles étaient consécutives à une longue période de sécheresse qui n'avait pas altéré aussi gravement ces débits. Le civisme des consommateurs avait permis d'éviter l'arrêt des forages de Sainte Brigitte. Depuis, la réalisation d'un 4^{ème} forage et l'alimentation bien contrôlée de la Siagnole pour les parties basses de la commune semblaient avoir écarté tout risque majeur de pénurie.

Lors du conseil Municipal du 26 Novembre, Monsieur le Maire a fait le point sur la situation difficile de la commune, en envisageant même le ravitaillement du bassin de Sainte Brigitte par des camions citernes si la pluie ne revenait pas...

Le 10 décembre, sans véritable nouvelle pluie, la Régie des Eaux a mis en place ce ravitaillement complémentaire pour les 23 quartiers concernés et a appelé les consommateurs à une attention forte de leur usage de l'eau, pour éviter des coupures d'eau en journée.

Seillans serait-elle la première victime du territoire, du changement climatique ?

Des études géologiques poussées vont être conduites par la Régie Intercommunale des Eaux pour comprendre la situation et diligenter les travaux qui s'imposeront. La sécurisation de notre approvisionnement nécessitera vraisemblablement la remontée des eaux de la Siagnole jusqu'au bassin du Foulon. Dans ce cas, de lourds investissements seront nécessaires, avec à la clé, un impact financier inévitable sur le coût de l'eau.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'accueil des nouveaux arrivants

Dès sa mise en place, la nouvelle municipalité a souhaité organiser une rencontre conviviale pour accueillir les nouveaux arrivants. L'objectif étant de présenter les services de la Mairie et les activités associatives, échanger sur la situation dans les différents quartiers, répondre aux questions et apprendre à se connaître.

Hélas, les contraintes liées à la crise sanitaire du Covid nous ont obligés à différer cette manifestation. Ce n'est que partie remise.

Dans l'attente de la prochaine opportunité, si vous êtes arrivés récemment sur la commune, pensez à vous inscrire sur seillans.fr, rubrique « Vivre ensemble ».



La vie associative

L'amitié seillanaise

Le constat était évident au sortir de l'été. Nous avons, tous, besoin de sorties, de retrouvailles, de danses, de chants et de bonne chère.

L'amitié Seillanaise, club dynamique, ne pouvait pas ne pas réagir. Et l'idée de créer une fête de la bière a récolté tous les suffrages, puis toutes les bonnes volontés.

Le mercredi 10 novembre, 120 personnes se délectaient d'une choucroute très copieuse, dégustaient bières et vins blancs. La fête était dans toutes les têtes et dans les pieds de ceux qui n'ont pas résisté à la musique du DJ qui mettait une ambiance de « Ouf ».

L'équipe de l'amitié portait des tabliers du folklore alsacien, typiques et affriolants, montrant ainsi son humour et communiquant ainsi à tous sa bonne humeur.



Pour le club, c'était un défi à relever du point de vue de l'organisation de l'événement : prestataires, publicité, fournisseurs, cuisine, service, intendance, décoration, accueil... et finalement, cette fête a été une réussite au point que nous pouvons annoncer une nouvelle édition l'an prochain.

Mais dans un futur plus proche, le club prévoit « des sorties » : au cirque de Monaco, au marché de Vintimille, à un spectacle de danse au Palais des Festivals de Cannes et un petit voyage pour découvrir les villages du Lubéron et la carrière de lumière aux Baux de Provence.

Renseignements :

- permanence du club : les lundis et mardis, de 14h à 17h
- ou par téléphone au 06 88 18 76 67.

Les crevettes roses

Attendu avec impatience depuis le printemps 2019 et accueilli par le village de Limeuil (Dordogne), le *Tournoi de Football Vétérans des Plus Beaux Villages de France* (TFVPBVF) sera organisé en 2022 par le village de Roussillon (Vaucluse).

Cet événement sportif, regroupant une quinzaine d'équipes de football venant de toute la France et rassemblant entre 400 et 500 personnes, a subi de plein fouet la période de crise sanitaire liée à la COVID19.

Après deux reports en 2020 et 2021, toute l'équipe organisatrice de Roussillon se mobilise afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour que se déroule l'édition 2022 au cours du week-end de l'Ascension.

L'équipe de football vétérans représentant la commune de Seillans répondra de nouveau présent, comme de nombreuses années, afin de porter fièrement les couleurs du village.



Nul doute que les joueurs seront à la hauteur de leur réputation lors de ces trois jours de sport, de partage, de bonne humeur et de découverte culturelle.

Tout ce microcosme footballistique aspire à ce que le protocole sanitaire permette le déroulement du TFVPBVF édition 2022 en toute quiétude afin de renouer avec une pratique sportive festive.

La société de chasse « La Seillanaise », les chasseurs et leurs opposants.

Bien vivre ensemble ? La limitation de la chasse par suite du confinement a favorisé la reproduction de la faune sauvage et des sangliers en particulier.

Cette période COVID a pu également mettre la sensibilité de la population à fleur de peau et celle des « antichasseurs » en particulier.



Depuis l'ouverture de la saison 2021, les chasseurs sont l'objet de multiples demandes d'intervention par des habitants, excédés des intrusions dévastatrices et inquiétantes des sangliers dans leur propriété.

Ils sont également l'objet de dénigrements, voire d'insultes, de la part de ceux qui pensent que cette activité est cruelle, sans en mesurer l'utilité voire l'importance.

C'est pour cette raison que l'ensemble des Sociétés de chasse du territoire ont répondu à l'appel de « La Seillanaise » pour évoquer le sujet, le 12 novembre dernier, en présence des viticulteurs, oléiculteurs et de la presse locale (article VM du 16/11/2021, titré « Nous sommes des gens civilisés, pas des bourrins »).

L'Association seillanaise revient sur le sujet et souhaite s'exprimer face à ses détracteurs :

Ne méconnaissons pas le rôle primordial qu'ont les chasseurs dans l'aménagement de nos espaces naturels et le soin qu'ils prennent à préserver l'équilibre des écosystèmes. La multiplication des sangliers est un bel exemple de potentielle non-régulation.

La bonne gestion cynégétique, la connaissance de la faune et de la flore, l'intérêt pour la balistique ou la sylviculture, sont des trésors culturels qui se transmettent

de génération en génération, dans le silence et la beauté de nos campagnes. La chasse – n'en déplaise à ses détracteurs ! – n'est pas seulement un « sport » ou un « divertissement », mais une manière authentique et unique de se rapporter à la grande Nature...

Les Fédérations de chasseurs sont persuadées qu'une bonne entente passe par le respect et la connaissance d'autrui. Pour nous la première chose à faire est de montrer que nous ne sommes pas des « gros bourrins tueurs » mais avant tout des gens civilisés et normaux que vous pouvez croiser à chaque coin de rue. Notre mode de vie autour de la chasse ne nous empêche pas d'être chef d'entreprise, pharmacien, ouvrier, docteur, conducteur de bus, avocat ou secrétaire...

La chasse ne manque pas d'arguments pour consacrer sa légitimité face à ses détracteurs qui pensent naïvement que la nature se régule d'elle-même. Aujourd'hui, elle a besoin d'être expliquée à une société devenue majoritairement urbaine et c'est là, tout l'enjeu de ces prochaines années.

L'association musicale de Seillans

Gros succès de la campagne d'inscription aux cours de musique et de chant pour l'année 2021/2022 : avec plus de 30 nouveaux élèves et 20 anciens, plus quelques candidats en attente et des projets de chorale. On ne chôme pas dans les locaux récemment rénovés par la municipalité.

Il reste quelques places dans les différentes disciplines, entre autres, le saxophone, la flûte traversière, l'initiation musicale, la guitare, la batterie, la guitare basse, le piano, le chant, et nous sommes ouverts à toutes demandes particulières.

N'hésitez pas à appeler le 06 07 97 32 27 pour toute information complémentaire.

Je profite de l'occasion pour remercier les personnes qui oeuvrent bénévolement dans l'ombre et assurent le bon fonctionnement de notre association : Mme Martine Basso, pour la gestion comptable, Mme Jeanine Megis, pour le secrétariat, Mme et Mr Hoomeyer, toujours présents quand nous avons besoin d'eux, et ce depuis des années !

La recyclerie de Seillans et l'association Com' Collecte fêtent leurs deux ans d'existence !



Notre démarche répond au besoin fondamental de réduire le gaspillage. Notre objectif et nos réalisations, grâce à l'investissement de l'équipe de bénévoles formidables, sont les suivants : nous collectons et nous valorisons toute sorte d'objets, du petit mobilier, des habits, des livres, des bibelots, de la vaisselle... à la satisfaction de toutes celles et ceux qui passent par la recyclerie l'Aquarium.

Tout le monde peut ainsi déposer ses objets propres et en bon état et s'en procurer d'autres.

Nous sommes affiliés à la fédération des foyers ruraux. Nous sommes aussi sur le site de la déchetterie (convention signée avec la Communauté de communes), pour informer les usagers des alternatives possibles pour éviter le gaspillage.

Dans le cadre de la SERD, nous nous sommes rendus au collège de Montauroux pour sensibiliser les élèves au principe des ressourceries/recycleries. Nous avons également créé des événements, avec une braderie, des ateliers créatifs autour du recyclage, des jeux pour enfants...

Bienvenue aux nouveaux volontaires qui souhaitent intégrer l'équipe de bénévoles.

Les horaires d'ouverture sont mis à jour sur le site internet de la municipalité de Seillans.

Les Petits Seillanais

La fête d'Halloween, organisée par l'association *Les Petits Seillanais* le dimanche 31 octobre 2021, a réuni une cinquantaine de petits monstres, tous plus effrayants les uns que les autres, autour d'ateliers créatifs et d'animations effrayantes.

Natacha, notre animatrice pour Oika Oika, était également présente pour animer des jeux de société pour les enfants de tous les âges.

Chasse aux bonbons dans le village, conte animé par **Béatrice**... le tout clôturé par le partage d'une « soupe à la citrouille » généreusement préparée par **Le Castellaras** grâce aux nombreux dons de courges des parents de l'école !

Malgré une météo peu clémente, nous avons passé une horriblement belle journée, à réitérer dès l'année prochaine !



Foyer Rural

Le foyer rural propose deux nouvelles activités :

- un atelier **jeux de mémoire**, le jeudi matin de 10h00 à 11h15 à la salle du foyer rural. Un moment de partage pour faire travailler notre mémoire de façon ludique.

- des séances de **Bain de Gong**, 4 fois par an, le lundi de 19h00 à 20h30 à la salle polyvalente. Les dates seront affichées un mois à l'avance.

Au rythme des vibrations de son gong, selon la méthode de Yogi Bhajan, Olivier vous plongera dans une relaxation sonore et une invitation à un voyage intérieur pendant 1h30. Le Gong intervient à tous les niveaux : physique, mental, émotionnel et spirituel.

Bien sûr, vous pouvez toujours suivre les cours de gymnastique, yoga, de peinture ou de provençal, jouer à la belote, au tarot, au bridge, au billard. Et venir chanter avec le coeur de Seillans, qui recherche des choristes pour étoffer sa chorale.

L'association prévoit également un voyage de quatre jours en juin à la découverte de l'Espagne.

Pour plus d'informations, consultez l'annuaire des associations sur le site internet de la commune, ou renseignez-vous auprès du secrétariat : Liliane au 06 11 54 07 08 ou au 04 90 76 91 39.

Déchets : le nouveau site « Vallon des Pins » en 2022

Les élus des collectivités concernées et les représentants des associations environnementales locales ont été conviés le 20 octobre à la présentation de l'immense chantier (15 Ha) du futur site de stockage de « déchets non dangereux » situé à Bagnols en forêt.

Les travaux vont bon train et le site sera finalisé au printemps 2022, pour recevoir les déchets des 300 000 habitants des 4 collectivités (Pays de Fayence, Dracénie, Estérel Côte d'Azur et Pays de Lérins et de Grasse), soit 1 750 000 tonnes de déchets à stocker pour les 25 prochaines années.

Vice-président de la CCPF en charge des déchets, **René BOUCHARD**, Maire de Bagnols et Président de la Société Publique Locale, a conduit la visite avec le concours du Maître d'oeuvre (société ANTEA) et des Directeurs du collectif d'entreprises RBTP. Elle a permis de constater l'importance et la grande technicité du projet.

Dans le respect des dernières normes environnementales, ce chantier a débuté une centaine de jours plus tôt, là où se trouvaient 19 Ha de forêt. Pour réaliser ces installations, il a fallu déplacer des milliers de m³ de terre ; fabriquer digues et bassins de rétention...



Ce véritable travail d'équipe, nécessitant une maîtrise constante et une très bonne coordination, a été effectué avec un groupement d'entreprises majoritairement locales.

Comme l'a rappelé René BOUCHARD, il n'y a pas de solution idéale en matière de déchets, aucun choix n'est vertueux.

Les premières tonnes de déchets sont prévues en avril 2022, cette mise en service permettra de réduire drastiquement les transports de déchets dans les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes et les surcoûts associés.

Il convient maintenant d'oeuvrer individuellement et collectivement pour réduire et bien valoriser nos déchets ménagers. Tri, recyclage, réemploi, nouveaux procédés techniques permettront peut-être, grâce à une volonté partagée par tous, d'atteindre l'objectif d'augmenter la durée de vie de ce site et de le porter à 30 ans, voire plus.

Comme en témoigne cette photo, n'oublions pas que les déchets « non ménagers » déposés auprès des containers sont illégaux et passibles d'une amende de 135€ à 1500€.

La bonne pratique citoyenne aurait été de les déposer à la déchetterie de Tourrettes où ils auraient été triés et stockés avant d'être pris en charge par des « Eco organismes » chargés de les traiter.



Visite du Préfet et du Sous-Préfet dans notre territoire



Les représentants de l'Etat, le Préfet **Evence RICHARD** et le Sous-préfet **Eric DE WISPELAERE** sont venus rencontrer les maires de la Communauté de Communes pour évoquer des sujets importants de notre territoire : les Déchets, l'Eau, la Mobilité, le survol Aérien, le Lycée et le fonctionnement des services publics.

Accueillis à la Maison du Lac par le Président René UGO et l'ensemble des Maires, ils se sont rendus sur le chantier de la Base Aviron (centre de préparation aux JO de Paris en 2024) avant une réunion de travail très instructive. Ensuite, les hauts fonctionnaires ont souhaité effectuer une pause « culture » à Seillans sur la conduite de notre maire.

Halte inévitable à la chapelle Notre-Dame de l'Ormeau, puis la Maison Waldberg et ses expositions permanentes commentées par le premier adjoint Serge LEBOVITZ. La visite s'est poursuivie à la zone artisanale de Brovès, pour découvrir le savoir-faire de deux artisans locaux Maître Savonito et Marceval Crunchy Nuts. Elle s'est achevée au futur site d'enfouissement de Bagnols en forêt.

Une journée bien remplie, où le Pays de Fayence a pu faire valoir son dynamisme, ses équipements touristiques et son patrimoine culturel.



Le Lac de Saint-Cassien et la base Aviron

Site majeur de l'attractivité touristique de notre territoire, le succès du Lac conduit la CCPF à réaliser la rénovation complète de la Base Aviron, après la Maison du Lac.

Dans un souci de bonne organisation, cet été, une « navette du Lac » a été mise en oeuvre en juillet août. Ce projet, conduit en partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence et 3 bases nautiques et de loisirs, Saint-Cassien Aventure, le Pré Claou Restaurant Plage et OKwide EcoBeach, a permis de relier toutes les 30 minutes le parking (gratuit) du pôle mobilité de Montauroux pour se rendre sur ces sites. Un passage sécurisé a également été aménagé sous le pont du Pré Claou.

Avec un bilan de 3320 personnes transportées (57 Par jour en moyenne, 100 le dimanche), cette opération alliant sécurité, facilité, confort a rempli son objectif.

La « Base Aviron », qui vient de s'achever, va constituer un outil local avec un rayonnement national et international. Propriété de la ville de Montauroux, cette dernière en a confié la gestion et le développement à la Communauté de Communes en 2015.



Construite au début des années 90, ses locaux étaient devenus vétustes, inadaptés et particulièrement énergivores. Les élus communautaires ont donc décidé de lancer des travaux de réhabilitation-extension du bâtiment, avec pour objectif premier le développement de la pratique de l'aviron et en particulier, celle du club local « Aviron Saint-Cassien », qui se voit doté d'équipements rénovés : des douches et des vestiaires chauffés, une

nouvelle salle de musculation « rameurs » adaptée, des équipements devenus indispensables. Ils vont être utilisés par les élèves de CM2 des écoles du territoire, bénéficiant de 6 séances d'apprentissage pédagogique, ainsi que les 5ème des 2 collèges suivant un programme de bonne nutrition, avec une classification de capacité sportive sur un ergomètre (seulement 1000 classes en bénéficient en France).



Il faut savoir également que la section sportive du collège Leonard de Vinci propose un programme Aviron sur toute la scolarité grâce à son professeur, Luc CRISPON, par ailleurs bénévole au Club.

Après avoir obtenu de nombreuses places d'honneur, le Club est champion de France 2021 Minime et Cadet. Il est également un des deux « pôles espoir » labellisés de la région PACA, ce qui lui permet de se trouver dans le réseau sportif de haut niveau pour accompagner nos jeunes.

En outre, il a créé un emploi pour un jeune salarié Seillanais, Nicolas, un compétiteur du Club Diplômé Educateur et Coach Aviron.

Il a été classé en septembre 2020 « centre de préparation aux jeux » par le comité d'organisation des JO Paris 2024. Sa notoriété et celle du site, le conduit à accueillir, au-delà des jeunes locaux, des clubs de la Région (Nice, Monaco et Marseille) moyennant redevance.

En bref, le Club compte aujourd'hui 200 licenciés, dont 80 Jeunes en compétition. Il forme un millier de scolaires chaque année. L'équipe de France féminine va donc revenir s'y entraîner toute l'année (de septembre à juin) ainsi que les grandes équipes étrangères (européennes et même au-delà). Le Club voit ainsi sa stature locale et nationale passer au rang international.

C'est un bel investissement qui engendrera des retombées sportives, économiques, touristiques et médiatiques très favorables pour le Pays de Fayence.

L'agenda prévisionnel

En raison de la crise sanitaire qui perturbe la programmation des animations, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer un programme des manifestations à venir...

Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet de la commune, www.seillans.fr - rubrique *Agenda* et/ou vous inscrire à la newsletter mensuelle pour être informé des événements à venir.

Vos prochains rendez-vous

Vendredi 4 février : Assemblée Générale du Foyer Rural à 17h30, salle polyvalente

Samedi 26 février : Carnaval à Seillans

Lundi 18 avril : Chasse aux œufs à la chapelle Notre Dame de L'Ormeau

Et, nous l'espérons, des spectacles, des concerts, des expositions tout au long de l'année...



AU FIL DU TEMPS

NAISSANCES

28/04 : INDUSTRIE Elisa

18/05 : DAUGUET Gaspard, Karl, Marie

03/07 : MONZONIS Lyanna

12/07 : BOUALI GIMENEZ Yanis

22/07 : BRUSSEAU Loan, Philippe, Thierry

23/07 : HINGUE Charli, Aldo

28/07 : BOUKAYAR Amir

15/09 : BUIS Elijah

20/09 : DEUTSCH Léonard, Jeff, Etienne

09/10 : CASSER Emilio, Yvan, Bruno

15/11 : ZBIDI Leiya, Jenna

MARIAGES

31/07 : Emmanuelle, Yvonne, Claire BONINO
et Didier, André, Paul SAÏSSY

07/08 : Toudda, Marguerite JAFFAR
et Dominique, Christian PARTON

07/08 : Christelle, Vanessa, Odette BOEUFVÉ
et Arnaud, Pierre-Jean MOULIS

21/08 : Lorédana, Frédérique BÉZEAU et Gregory, Maxime, Franck GONZALEZ

25/09 : Alison, Nicky CERISIER et Romain, Luis, Jean CARRERE

25/09 : Stéphanie, Françoise, Denise BELIN et Anthony, Michael MALOU

13/11 : Nicole BONINO et Colette, Christiane, Henriette, Roberte JOSEPH

DÉCÈS

05/07 : SERPAGGI Joséphine veuve de PILIOT Déonis

27/07 : GALLIS Germaine, Juliette, Marie veuve de GIROUD Henri, Jean

25/08 : BERTONCELLI Luca époux de MINZONI Julia

31/08 : PROLONGEAU Patrick époux de BAYLE Lucette, Mathilde

15/09 : PILLET Pascal, Maurice divorcé de MERY Nicole

16/09 : BRUN Julia, Césarie veuve de UGO Angelin, Clément

19/09 : LOCATO-COUSTEIX Célestine

14/10 : FRIER Denise, Marie-Louise veuve de POTIÉ Jacques, Lucien

31/10 : LEMAITRE Claude, Louis, René époux de LONGEARD Raymonde, Alice

31/10 : LAVOISIER Liliane, Monique épouse de TRABUCCHI Adrien Lucien

03/11 : RACHEDI Yamina veuve de TAMMAR Ahmed

08/11 : DILLON Michelle, Jo divorcée de PERAULT Bertrand

28/11 : GIRAULT Claude, Maurice, René époux de BUSSIÈRE Gisèle, Germaine

06/12 : BRISSEAU Pierre, Louis veuf de GILLES Odette, Yvonne

URGENCES

Forces de l'ordre

Gendarmerie de Fayence 04 94 39 16 40

Police Municipale 06 42 71 83 40

..... 06 07 76 58 20

Pompiers 18

SAMU 15

Urgence accident 112

Centre de secours 04 94 76 93 14

SANTÉ

Médecins

Dr Senequier à Seillans 04 94 76 99 67

Médecin de Garde 3856

Pharmacies

Pharmacie de Seillans 04 94 76 94 08

Pharmacie de garde 3237

Ambulances Auréliennes Fréjus 04 94 95 63 63

Infirmiers

M.N. Falcony 06 42 60 95 08

F. Souveton 06 42 60 95 08

S. Lax 06 26 78 38 95

C. Tobes 06 15 33 11 61

D. Schlick 06 60 84 67 75

C. Sion 06 95 98 88 44

Vétérinaire *E. Scheefer* 04 94 68 17 24

Cabinet dentaire 04 94 76 96 76

D. Dalbera

M. Fock King

Kinésithérapeutes

C. Pralus 04 94 76 88 82

J.P. Ranchier 06 12 25 17 25

Ostéopathes

C. Buers 06 77 34 56 30

Y. Jacquot 06 24 97 33 70

Kiné-Ostéo *J.J. Senan* 06 62 30 30 81

Orthophoniste *M. Taxil* 04 94 68 43 27

Psychologue D.E. *C. Pralus* 06 70 60 67 05

Naturopathes

L. Audibert 06 87 28 41 28

C. Thomas 06 60 47 12 00

L. Descauses 06 99 55 20 10

TRANSPORTS

Taxis

Jean François 06 65 68 99 85

Montauroux Taxi 06 60 93 70 26

André Novaro 06 76 04 02 49

VTC *M. Pantaléo* 06 19 16 51 83

Transports ZOU ! 0 809 400 013

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

contact@cc-paysdefayence

Accueil 04 94 76 02 03

Déchets ménagers / Monstres 0 800 004 015

France Services 04 94 39 09 10

Service de l'Eau 04 94 85 30 50

MAIRIE DE SEILLANS

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil	04 94 50 45 46
État civil, élections, cimetière, CCAS	04 94 50 45 63
<i>Ghania Gherbyenne</i>	etatcivil@seillans.fr
Secrétariat M. le Maire	04 94 50 45 60
<i>Fanny Egea</i>	secretariatf@seillans.fr
Cadastre / Travaux / Urbanisme	04 94 50 45 52
<i>Jean-Jacques Raybaud (lundi / mercredi)</i>	cadastre@seillans.fr
Comptabilité	
<i>Marlyne Chrétienneau</i>	04 94 50 45 51
	compta@seillans.fr
<i>Aurélie Carré</i>	04 94 50 45 53
	aureliec@seillans.fr
Enfance & Jeunesse / Médiathèque Jean Salomone	
<i>Chadia Mouzaia (le matin seulement)</i>	04 94 47 23 68
	bibliotheque.municipale.seillans@orange.fr
Culture / Communication / Associations / Inscription école et cantine	04 94 50 45 57
<i>Valérie Allain</i>	valerie.allain@seillans.fr
Services techniques	06 31 11 50 59
<i>Fabien Fenouil</i>	rst.seillans@gmail.com
Police Municipale	pm@seillans.fr
<i>Philippe Grenèche</i>	06 42 71 83 40
<i>Olivier Parra</i>	06 07 76 58 20
Piscine Municipale	04 94 76 86 37
<i>Ouverte au public en juillet et août</i>	
Moulin communal	04 94 76 85 11
<i>Moulin ouvert uniquement pendant la période d'ouverture</i>	

PRATIQUE

La Poste	04 94 39 43 30
Office de Tourisme	
<i>Intercommunal</i>	04 94 76 01 02
<i>Bureau de Seillans</i>	04 94 76 85 91
Médiathèque "Jean Salomone"	04 94 47 23 68

SOCIAL

Assistante Sociale	04 83 95 55 10
<i>Mme BODY (en Mairie le lundi matin sur RDV)</i>	
Portage de repas à domicile	
<i>Société R.A.D.E.A.U</i>	04 94 55 30 32
Aide ménagère à domicile	
<i>Entraide sociale du Var</i>	04 94 92 27 08
MSA action sociale	04 94 60 34 06 / 04 94 50 00 40
Aide aux personnes	
<i>Association SENDRA</i>	04 94 68 43 32 / 04 94 50 41 11
Soins infirmiers à domicile	
<i>OSMOSE SSIAD</i>	04 94 47 60 73

AFFAIRES SCOLAIRES

École primaire	04 94 76 86 02
	ecole.0830976k@ac-nice.fr
Cantine	04 94 84 24 41
<i>Huguette Bousquet</i>	cantinedeseillans@gmail.com

PETITE ENFANCE

Crèche «La Tarentelle»	09 67 09 49 74
<i>Frédérique Cottalorda</i>	multiaccueil.latarentelle@orange.fr
Assistants Maternelles	
<i>Johanne Carillo</i>	06 50 63 23 32
<i>Angélique Piot</i>	06 10 88 75 48

Vos démarches pratiques sur le site www.seillans.fr



Seillans La mairie en action Mes démarches Vivre ensemble

FR / EN / DE



► Toutes les informations sur vos démarches administratives : état civil, véhicule, urbanisme, élections...
► Location : salles, matériel...

► Vous inscrire à la newsletter mensuelle
► Recevoir une alerte SMS en cas d'événement majeur de sécurité civile
► Vous faire connaître en tant que nouvel arrivant

Écrire à la Mairie

Trouver un artisan, un commerçant

Découvrir le village, ses équipements et son patrimoine



CARTE INTERACTIVE



ANNUAIRE



SERVICES MUNICIPAUX



SIGNALER UN PROBLÈME



ELECTIONS



REVUE MUNICIPALE

Trouver le bon service à contacter

Signaler un problème :
voie publique, éclairage public, dépôt sauvage...

Et bien sûr
tout SEILLANS :

- L'agenda
- Les actualités
- La vie municipale
- La crèche
- La cantine
- Les associations
- La solidarité...

Une information ? Une action ?
Ayez le réflexe www.seillans.fr
sur téléphone, tablette et ordinateur



Sans oublier notre page Facebook "**Mairie de Seillans**".

Vous y trouverez des informations et actualités importantes sur la vie de la commune.